

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/09/2026

Référence
2026-58

Objet de la délibération
CCGM – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SPECIALE SCOT

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
19	17	17

Date de la convocation
21/09/2026

Date de publication
21/09/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

En vertu de l'article L.2131-1 du CGCT, le Maire de Crespières atteste que la présente délibération a été publiée le 02/10/2026 et transmise en Préfecture le 02/10/2026 la rendant exécutoire

Le Maire,
Adriano BALLARIN

L'an 2026, le 28 septembre à 20 heures et 5 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence d'Adriano BALLARIN, Maire.

Présents : Mmes Véronique BIGARD, Laure DEVAUD ; Amal DUCHEMIN ; Myriam GUILMET ; Brigitte JACQUARD ; Marielle LAMMENS ; Nereida LANGE ; Laure Le GIGAN ; Anne PERCHEC ; Agnès TABARY.

MM. Adriano BALLARIN ; Jérémy BEON ; Eric BERTHEMY ; Guillaume LANDON ; Didier Le SAUX ; Michel ODDOS ; Julien SERVILLAT.

Absents : M. Vincent KAISER et M. Armand PINEDA

A été nommée secrétaire : Mme Marielle LAMMENS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'installation du nouveau Conseil municipal, en date du 20 mars 2026 ;

Vu la création de la commission spéciale SCOT de la Communauté de Communes Gally- Mauldre (CCGM) ;

Vu la demande de la Communauté de Communes Gally- Mauldre (CCGM), en date du 26 août 2026, de désigner 2 membres (1 titulaire et 1 suppléant) de chaque commune pour siéger au sein de la commission spéciale SCOT ;

Considérant qu'il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant du Conseil municipal ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉSIGNE, au sein de la commission spéciale SCOT de la CCGM :

- M. Adriano BALLARIN, Membre titulaire
- Mme Marielle LAMMENS, Membre suppléant

Pour extrait conforme,
au registre des délibérations

Le Maire,
Adriano BALLARIN

